

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 octobre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DU 77 Appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris – Site de la Porte de Saint-Ouen (17e) - Avenant à la promesse de vente synallagmatique signée avec la SNC PARIS 17 AND CO.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations 2019 DU 93 DVD 1 à 4 approuvées lors du Conseil de Paris des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019 et portant sur :

- La désignation du projet « 17 AND CO » lauréat de l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris et l'approbation de la promesse synallagmatique de vente des terrains au bénéfice de la SNC PARIS 17 AND CO ;
- L'approbation de l'acquisition par la Ville de Paris du futur volume nécessaire à la reconstitution - du parc public de stationnement ;
- L'approbation du principe du déclassement du terrain d'assiette et autorisation donnée à BNP Paribas Immobilier de déposer toute demande d'autorisation administrative nécessaire à la réalisation du programme de construction ;

L'approbation de l'avenant n°2 portant sur la scission de la convention d'occupation domaniale unique pour les stations-services de la Porte de Saint-Ouen ainsi que le nouveau contrat d'occupation du domaine public pour la station-service côté 17^e arrondissement ;

Vu la délibération 2019 DU 268 approuvée lors du Conseil de Paris des 9 au 13 décembre 2019 et portant sur :

- Le déclassement par anticipation des emprises nécessaires au projet ;
- L'abrogation de l'alignement avenue de la Porte de Saint-Ouen ;
- Le déclassement du domaine public de l'ancienne voie Toulouse-Lautrec ;

Vu la promesse synallagmatique de vente signée le 18 décembre 2019 avec la SNC PARIS 17 AND CO ;

Vu le projet d'avenant à la promesse synallagmatique de vente ci-annexé ;

Vu le projet de délibération 2021 DU 77 en date du 28 septembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver le projet d'avenant à la promesse synallagmatique de vente signée le 18 décembre 2019 avec la SNC PARIS 17 AND CO ;

Vu l'avis de M. le Maire du 17^e arrondissement en date du 1^{er} octobre 2021;

Vu l'avis du conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le projet d'avenant à la promesse synallagmatique de vente signée le 18 décembre 2019 avec la SNC PARIS 17 AND CO tel qu'il figure en annexe est approuvé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ledit avenant.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer tous les actes de vente dans les conditions définies par la promesse et son avenant

Article 4 : La recette de la vente, d'un montant se situant entre 40 486 181 € et 35 930 159 € HT indexés, sera versée selon l'échéancier fixé par la promesse et son avenant, et est prévue au budget de la Ville de Paris (exercice 2021 et/ou suivants)

Article 5 : Tous les frais, droits et honoraires auxquels pourra donner lieu la réalisation de la vente seront supportés par les acquéreurs. Les contributions et taxes de toute nature auxquelles les biens sont ou seront assujettis seront acquittées par les acquéreurs à compter du jour de la signature des contrats de vente.

Article 6 : La sortie des biens du patrimoine et la différence sur réalisation seront constatées par écritures d'ordre conformément aux règles comptables en vigueur.

Article 7 : Madame la Maire de Paris est autorisée à acquérir auprès de la SNC PARIS 17 AND CO les volumes correspondant au parc public de stationnement figurant dans l'état descriptif de division en volumes.

Article 8 : L'acquisition mentionnée à l'article 7 aura lieu au prix d'un euro. Les écritures pour ordre relatives à l'entrée des biens seront effectuées conformément aux règles de la comptabilité publique (exercice 2021 et/ou suivants).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO